



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	17 mars 2008
Date d'affichage	07 avril 2008
Date de séance	22 mars 2008

L'an deux mille huit, le vingt deux mars à neuf heures

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom - Prénom	Présent	At sent	Procuration	
En exercice	35	TUMAHAI Ronald	X			
Présents	34	ROHI Laurent	X			
Procurations	0	POMMIER Aitu	X			
Votants	34	BARFF Oscar	X			
Pour	26	TURQUEM née TUPAI Sandrine	X			
Contre	0	ARO Dylma	X			
Abstention	8	SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X			
OBJET : Délibération portant création de dix postes d'adjoints au Maire de la commune de Punaauia. Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.		TEPAVA Wilhelm	X			
		BLANCHARD Moana	X			
		HARUA née TEHETIA Monette	X			
		MANEA Tania	X			
		TEISSIER née PAHOA Berthe	X			
		VILLERET née LY WA UT Clothilde	X			
		TAEA Louis	X			
		LEVAUDI Franck	X			
		NATUA née FULLER Hélène	X			
		BAMBRIDGE Bélinda	X			
		CHING Yves	X			
		TEKIAVAITOUA née ARAPA Chantal	X			
		VAN BASTOLAER Gustave	X			
		AH LO Victor	X			
		RUA Antoine	X			
		LISSANT Simplicio	X			
		TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X			
		MAITI Mareta	X			
		TUMAHAI Hina	X			
		ATAE Layana	X			
		BERTHOLON Nicolas			X	
		VII Jacques	X			
		ATENI née TAPARE Marie	X			
		BOSSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X			
		MARAMA née TEFAAFANA Claire	X			
		CRIDLAND John	X			
TEREMATE Ruben	X					
HOWELL Patrick	X					

Formant la majorité des membres en exercice.

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie Française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie Française ;
- VU la loi n° 77/1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie Française, promulguée par arrêté n° 368/AA du 25 janvier 1978 ;
- VU le décret n° 80/918 du 13 novembre 1980 portant notamment application de la loi n° 77/1460 du 29 décembre 1977 susvisée ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie Française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
- VU les articles L 2122-1, L 2122-2, L 2122-7-2 du Code Général des collectivités territoriales ;
- EN sa séance du 22 mars 2008 ;
- Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte

Article 1 – Il est créé pour la commune de Punaauia dix postes d'adjoints au Maire.

Article 2 – La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Chef de la Subdivision Administrative des Iles Du Vent.

Fait et délibéré aux jour, mois et an susdits.

SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES
DES ILES DU VENT ET DES ILES
SOUS LE VENT

Le 13 AVR. 2008

APPROUVE
LE HAUT-COMMISSAIRE
Par dérogation, Le Chef de Subdivision

Chief des subdivisions Administratives
des Iles du Vent,
des Iles Sous le Vent


Olivier JACOB

Le Maire,


Ronald TU MAHAI